

# OUTPLACEMENT COLLECTIF

Dans le cadre de licenciements économiques collectifs, nous intervenons en amont auprès des salariés et de la direction afin de les conseiller et les informer sur les dispositifs de reclassement : *recherche d'emploi, formation, création d'entreprise, indemnisation par le Pôle Emploi, congé de reclassement ou C.R.P. / C.T.P. ...*

Dans un deuxième temps, nous mettons en place une antenne emploi pour accompagner les salariés dans leurs démarches.

recrutement  
organisation  
accompagnement  
stratégie

Fertilisateur de projets

## OBJECTIFS

- Conseiller les signataires du PSE sur les mesures d'accompagnement au reclassement externe
- Aider les salariés à accepter le changement, pour rendre propices une remise en cause constructive et un nouveau départ
- Réaliser un diagnostic : atouts et axes d'amélioration
- Définir un projet professionnel et un plan d'actions
- Conseiller sur les décisions à prendre, les actions à entreprendre, les comportements à adopter
- Favoriser la réussite du repositionnement professionnel

## PUBLIC

Tout salarié concerné par une mesure de licenciement économique collectif - tout secteur d'activité confondu.

## MÉTHODOLOGIE

- Point Information Conseil : informer (réglementation Pôle Emploi, mesures d'aide, choix possibles, congé de reclassement...), rassurer (capacité à retrouver un travail), préparer (l'accompagnement en vue de concrétiser un projet professionnel)
- Antenne Emploi : bilan professionnel et personnel, définition et validation d'un projet professionnel, plan personnel de prospection, aide à la recherche d'emploi, suivi de l'intégration

- Formation aux techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien de recrutement, prospection du marché de l'emploi
- Alternance de séances de travail en groupe et d'entretiens en face à face avec un consultant référent
- Prospection active du marché de l'emploi caché et ouvert
- Accès privilégié au réseau ADH d'entreprises et de professionnels
- Accompagnement des adhérents de l'Antenne Emploi jusqu'à la fin de la période d'essai

## PARTENARIATS

ADH facilitera votre mise en relation avec les partenaires suivants : DIRECCTE – Pôle Emploi – Organismes de formation et de V.A.E. – Conseil Régional – Pépinières d'entreprise- Equipes CRP/CTP.

## FINANCEMENT

Entreprise ou Etat

## CONTACT

Région Grand Est et Paris IDF

ADH  
5, route de l'Aviation  
54600 VILLERS-LES-NANCY  
☎ 03 83 96 29 29  
✉ mobilite@adh.fr

Région Rhône Alpes et Sud Est

ADH  
17, rue Crépet (4ème étage)  
69007 LYON  
☎ 04 37 28 19 40  
✉ mobilite@adh.fr

**adh**  
HOMMES ET STRATÉGIE

Une conception humaine des Ressources Humaines